



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision : statistiques économiques

Réseau de statisticiens économistes

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2022/324 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Réseau de statisticiens économistes à la Commission de statistique pour examen. Le Réseau décrit dans son rapport les sprints qui sont achevés ou en cours, ainsi que les activités et les objectifs à atteindre dans le cadre de son programme de travail pour 2023. La Commission est invitée à faire part de ses vues sur les progrès réalisés par le Réseau et ses sprints et à approuver les activités proposées et les résultats attendus du programme de travail pour 2023 concernant le sprint relatif à l'organisation (consultations régionales et mondiales sur les priorités statistiques communes et accords de collaboration), le sprint sur l'accès aux données (organisation d'études sectorielles pour les chaînes de valeur mondiales à l'aide de données d'entreprises afin de faire progresser les méthodes, l'accès aux données, les principes d'accès aux données et le renforcement des capacités en étroite collaboration avec le secteur privé), le sprint sur la prise en compte d'indicateurs autres que le produit intérieur brut (étude de la faisabilité d'un programme de recherche pour un nouveau système statistique intégré permettant de mesurer le bien-être inclusif et durable) et le sprint sur la prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation (exécution d'un programme de recherche comprenant des recommandations non contraignantes visant à inclure les coûts des services fournis par les logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation). Les décisions que la Commission est invitée à prendre sont énoncées au paragraphe 25 du présent rapport.

* [E/CN.3/2023/1](#).



Rapport du Réseau de statisticiens économistes

I. Introduction

1. À sa cinquante-troisième session, tenue en ligne du 28 février au 2 mars et le 4 mars 2022, la Commission de statistique a adopté la décision 53/118 (voir [E/2022/24](#), chap. I.C), dans laquelle elle :

a) a accueilli avec satisfaction le premier rapport du Réseau de statisticiens économistes ([E/CN.3/2022/19](#)) et l'a remercié pour les progrès accomplis au titre de l'élaboration de son mandat et de son plan de travail, ainsi que pour la tenue de trois séries de brèves réunions (dites « sprints ») consacrées à l'organisation, à l'accès aux données et aux indicateurs autres que le produit intérieur brut (PIB) ;

b) a accueilli avec satisfaction la proposition du Réseau de faire des « sprints » sa méthode de travail préférée afin d'accroître sa souplesse et d'accélérer la formulation – en un bref laps de temps – de réponses statistiques à des circonstances socioéconomiques et environnementales nouvelles ou évoluant rapidement ;

c) a su gré au Réseau d'avoir rendu possible la collaboration et le dialogue Nord-Sud et Sud-Sud dans le cadre de ses activités ;

d) a pris acte des efforts déployés par le Réseau pour établir des corrélations entre les travaux des divers comités d'experts existants, par exemple les activités menées dans le cadre du « sprint » sur l'accès aux données et les travaux du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce sur les chaînes de valeur mondiales ;

e) a prié les participant(e)s au « sprint » sur l'accès aux données de communiquer activement avec le secteur privé et de mettre au point des cadres et des stratégies axés sur la collaboration afin de rendre possible l'accès à des données détenues par des instances privées ;

f) a demandé aux participant(e)s au « sprint » consacré aux autres indicateurs que le PIB d'accroître la valeur analytique des orientations méthodologiques portant sur les indicateurs intégrés du bien-être et d'améliorer l'harmonisation des statistiques économiques avec les statistiques sociodémographiques et environnementales, par exemple grâce à la tenue d'ateliers et de séminaires de formation régionaux corrélés ;

g) a approuvé le mandat du Réseau et appuyé la proposition d'inclure, dans le rapport que le Réseau présenterait à la Commission en 2023, une note de synthèse présentant un récapitulatif des rapports de la Commission sur les statistiques économiques afin de promouvoir le dialogue avec les comités statistiques compétents et entre ces comités, avec pour objectif de déterminer des priorités et actions communes tout en évitant les chevauchements d'activité ;

h) a approuvé les activités proposées et les résultats attendus tels que déterminés dans le programme de travail du Réseau pour 2022, notamment la tenue du forum mondial des Nations Unies sur les statistiques économiques et d'une série de sessions de consultation régionales connexes avec les utilisateur(rice)s et parties prenantes du système de statistiques économiques.

2. Dans le présent rapport, son deuxième, le Réseau de statisticiens économistes donne un aperçu des activités qu'il a menées depuis la fin de la cinquante-troisième session de la Commission de statistique à la fin du mois de novembre 2022. On trouvera à la section II des informations sur l'avancement des travaux que le Réseau a menés au titre de son programme de travail de 2022 et sur sa proposition de

programme de travail pour 2023. On trouvera à la section III les décisions que la Commission est invitée à prendre.

II. Progrès réalisés en 2022 et programme de travail pour 2023

3. Les activités du Réseau s'appuient sur les recommandations approuvées par le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques en faveur d'un système de statistiques économiques souple, collaboratif et réactif fondé sur les quatre axes de travail thématiques suivants : a) mise en réseau (collaboration et consultation des utilisateurs) ; b) transformation et remise en question du système (infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données) ; c) performance (dispositions institutionnelles et gouvernance) ; et d) expérimentation, intégration et documentation (cadre et méthodes statistiques).

4. Dans l'optique de l'établissement d'une stratégie souple, collaborative et à fort impact visant à améliorer la réactivité du système de statistiques économiques face aux demandes de politiques en constante évolution, le Réseau favorise une meilleure coopération et une meilleure mise en réseau entre les organismes nationaux de statistique de tous les États Membres, en étroite consultation avec les organisations et organismes de statistique internationaux et régionaux. En améliorant la coopération et la mise en réseau, déjà renforcées du fait de la pandémie de COVID-19, les organismes nationaux de statistique pourront repenser leurs modèles de fonctionnement, élaborer des programmes novateurs et coordonnés en matière de statistique et adopter des pratiques exemplaires et des méthodes de travail, en collaboration avec d'autres organismes publics et des représentants du milieu universitaire, du secteur privé et des organisations non gouvernementales, afin de produire dans les délais des statistiques fiables qui répondent aux demandes des utilisateurs.

5. Par ailleurs, le Réseau, au moyen des sprints qu'il organise, facilite une meilleure compréhension des solutions existantes de gestion des données ainsi que leur utilisation, grâce à la fourniture, par l'infrastructure statistique mondiale et régionale, de services fiables aux fins de la collecte et de l'accès aux données, de l'examen des méthodes statistiques existantes en vue d'améliorer la qualité des données et la comparaison internationale, et de l'élaboration de propositions visant à mesurer le bien-être inclusif et durable.

6. En outre, le Réseau a fait des séries de consultations auprès des utilisateurs et encouragé la communication et les partenariats dans le cadre de webinaires régionaux afin d'aider le système de statistiques économiques à recenser les thèmes émergents et les priorités communes, et à déceler les doublons et les lacunes des programmes de travail des groupes et entités statistiques et à les éliminer. Un dialogue permanent devrait permettre au système de fonctionner de manière cohérente, collaborative et inclusive au service des différents acteurs concernés.

7. De plus, le Réseau continuera de permettre un système de statistiques économiques plus performant et plus réactif qui adoptera des statistiques économiques intégrées en élargissant le cadre statistique pour mieux mesurer les économies mondiales en pleine mutation et en facilitant les tentatives de prise en compte des demandes d'information en rapide évolution des décideurs politiques. Ce changement d'orientation devrait également permettre d'améliorer le niveau de précision du système de statistiques économiques et le respect des délais, ainsi que de mieux intégrer les mesures économiques, sociétales et environnementales afin de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de répondre aux questions soulevées dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » ([A/75/982](#)).

8. Dans ce rapport, le Secrétaire général mentionne explicitement la nécessité de prendre des mesures collectives pour relever les défis actuels. Un aspect important de cette démarche consiste à réunir les États Membres, les institutions financières internationales et les experts en statistiques, sciences et politiques publiques afin de retenir un ou plusieurs indicateurs complémentaires au produit intérieur brut (PIB) pouvant mesurer une croissance et une prospérité inclusives et durables, à la lumière des travaux de la Commission de statistique. Il leur faudra également s'entendre sur la façon dont les systèmes comptables nationaux et mondiaux intégreront de nouvelles données et créer des dispositifs de publication régulière dans le cadre des statistiques officielles.

9. Le Réseau s'est efforcé de rapprocher ce rapport et les recommandations du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques approuvées par la Commission de statistique. Il atteindra les résultats attendus susmentionnés de multiples façons en améliorant la mise en réseau et en établissant des partenariats centrés sur l'utilisateur pour la création de données mondiales ; en remettant davantage en question le système grâce à des cas d'utilisation dans la coproduction et le co-investissement ; en améliorant la performance du système par le renforcement des méthodes de travail des groupes statistiques ; et en documentant mieux les orientations internationales conceptuelles et pratiques relatives aux normes méthodologiques et en étendant de manière collective les programmes de renforcement des capacités et de formation. Ces mesures, combinées à l'utilisation en amont de normes statistiques par des essais réguliers, permettront de répondre à la demande des utilisateurs en constante évolution.

10. Les quatre axes de travail tiennent compte des enseignements tirés des trois séries d'enquêtes mondiales sur la COVID-19 réalisées auprès des organismes nationaux de statistique, à savoir :

a) les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur sont prêts à collaborer avec les partenaires internationaux pour répondre aux nouvelles demandes en matière d'utilisation de nouvelles sources de données, méthodes et technologies, si une assistance et un financement adéquats leur sont octroyés pour surmonter les principaux obstacles auxquels ils sont confrontés ;

b) la majorité des organismes nationaux de statistique, quel que soit le niveau de revenu des pays concernés, estiment qu'il est nécessaire de co-investir dans :

i) la production de données détaillées par la mise en relation des microdonnées provenant d'enquêtes et de sources administratives avec les registres des personnes et des entreprises et par l'intégration des données statistiques et géospatiales ;

ii) la production de statistiques et d'indicateurs haute fréquence grâce à l'utilisation des mégadonnées et de la science des données¹.

11. Pour améliorer le système de statistiques économiques, le Réseau privilégie la mise en réseau et la collaboration avec les groupes et entités statistiques existants plutôt que la création d'un nouveau niveau de gouvernance et a donc recours aux sprints, qui constituent la méthode de travail la plus appropriée. Les sprints ont non seulement permis d'accélérer l'établissement des priorités communes, mais aussi

¹ L'enquête auprès des organismes nationaux de statistique a été menée pendant la pandémie de COVID-19 par la Banque mondiale et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en coordination avec les cinq commissions régionales. Au total, 149 organismes (76 %) ont participé à au moins un des trois cycles de l'enquête en 2020. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site suivant : **Error! Hyperlink reference not valid..**

permis au Réseau de faire preuve de souplesse pour formuler des réponses statistiques face à l'évolution rapide des contextes socioéconomiques et environnementaux en assumant un nombre de tâches déterminé dans un délai court afin d'obtenir des résultats au titre des priorités communes. Les sprints ont également facilité le recensement des thèmes émergents et des priorités et permis de déceler et d'éliminer les doublons et les lacunes des programmes de travail des groupes et entités statistiques.

12. Au moment de l'élaboration du présent rapport, quatre sprints avaient été menés à bien. Le sprint relatif à l'organisation, dirigé par Statistique Canada, a fait avancer les travaux sur l'axe de travail a) mise en réseau (collaboration et consultation des utilisateurs), et l'axe de travail c) performance (dispositions institutionnelles et gouvernance). Le sprint sur l'accès aux données, dirigé par Statistique Pays-Bas, a fait avancer les travaux de l'axe de travail b) transformation et remise en question du système (infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données), tandis que le sprint sur la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB, dirigé par le Bureau d'analyse économique des États-Unis et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et le sprint relatif à la prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation, dirigé par Statistique Canada, ont approfondi les travaux concernant l'axe de travail d) expérimentation, intégration et documentation (cadre et méthodes statistiques).

A. Sprint relatif à l'organisation

13. Les quatre réunions concernant le sprint relatif à l'organisation ont eu lieu entre novembre 2021 et février 2022. Ce sprint a vu le lancement officiel du Réseau, l'adoption de son mandat et l'établissement de ses méthodes de travail. En outre, les participants ont élaboré un plan de travail de deux ans dans lequel ils ont défini les sprints thématiques que le Réseau devra organiser sur la base des priorités statistiques reconnues, et prévu plusieurs consultations pour obtenir la contribution des commissions régionales sur leurs questions statistiques urgentes. Trois sprints thématiques ont eu lieu : le sprint sur l'accès aux données, le sprint sur la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB et le sprint sur la prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation. On trouvera plus bas un résumé de ces sprints, l'accent étant mis sur les résultats. Par ailleurs, le Réseau a organisé sa première réunion le 1^{er} novembre 2022, afin de poursuivre la planification lancée par le sprint relatif à l'organisation. Les participants à la réunion ont examiné les travaux réalisés à ce jour ainsi que le plan de travail pour 2023, qu'ils ont approuvé. Ce plan de travail servira de base à la prochaine série de sprints thématiques, aux consultations régionales et mondiales avec des groupes d'experts, et à d'autres projets visant à améliorer la collaboration statistique et à établir de nouveaux et meilleurs indicateurs permettant de répondre aux nouveaux besoins en matière de politique générale. Plan biennal, il comprendra les activités et les résultats liés aux trois sprints et aux consultations régionales et mondiales qui ont eu lieu en 2022, dont on trouvera des précisions à la section II.A-E. De plus, les participants ont dit qu'ils aimeraient que se tienne un sprint sur l'image de marque et la communication afin de promouvoir le Réseau auprès d'un large public en explorant des idées telles que l'image de marque et la possibilité d'un partage des connaissances entre les organismes nationaux de statistique concernant la structure, les objectifs et les opérations de leurs activités de communication. En outre, le Réseau continuera de surveiller les domaines émergents dans les demandes des utilisateurs afin de compléter ses travaux sur l'inflation, les chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales, et le bien-être inclusif et durable.

B. Sprint sur l'accès aux données

14. Au début de 2022, un sprint sur l'accès aux données privées a été organisé par l'équipe spéciale conjointe chargée de faciliter l'accès mondial aux données privées, qui, à cette occasion, a rendu compte à la fois au Réseau de statisticiens économistes et au Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle. L'équipe est dirigée par l'organisme de statistique des Pays-Bas. L'objectif principal du sprint était d'étudier les besoins des utilisateurs, les fournisseurs de données et les partenariats pertinents, afin de mieux comprendre certaines chaînes de valeur mondiales. Des mesures ont notamment été prises en vue d'élaborer une stratégie de négociation avec les détenteurs de données privées qui permette d'utiliser avec succès de nouvelles sources de données à des fins statistiques officielles. En d'autres termes, la stratégie consistait à partir d'un besoin d'information sur les statistiques économiques pour passer à des demandes concrètes de données pertinentes, en recensant les sources potentielles de données privées et en formulant des demandes de données spécifiques en étroite collaboration avec les détenteurs de données privées. Le sprint a attiré un large public d'horizons divers, qu'il s'agisse des disciplines (économie, science des données ou gestion), des compétences ou de la nationalité (plus de 100 participants représentant 57 pays du Sud et du Nord et 13 organisations internationales).

15. Cinq cas d'utilisation ont été définis pour établir des relations avec les détenteurs de données privées : a) un cas d'utilisation dans le secteur du tourisme, dirigé par les Maldives ; b) un cas d'utilisation de l'industrie des semi-conducteurs, dirigé par les Pays-Bas ; c) un cas d'utilisation du commerce électronique, dirigé par le Royaume-Uni ; d) un cas d'utilisation dans le secteur du commerce de détail, dirigé par les Émirats arabes unis ; et e) un cas d'utilisation de l'industrie horticole, dirigé par la Colombie. Depuis, l'élaboration d'un plan de travail pour chaque cas d'utilisation a bien avancé. Ces plans de travail reposent sur un modèle convenu comportant quatre piliers, afin d'articuler clairement ce que l'on attend des cas d'utilisation en termes de résultats concernant l'accès aux données, la méthodologie, les besoins des utilisateurs et le renforcement des capacités. Les cas d'utilisation montrent que l'établissement d'une relation gagnant-gagnant avec les fournisseurs de données privés nécessite du temps, de la persévérance et un effort soutenu pour créer la confiance et établir des processus de collaboration.

16. En 2023, le Réseau continuera à apporter son appui à l'équipe spéciale conjointe afin de tirer parti des résultats issus des cas d'utilisation. De plus, en collaboration avec l'équipe spéciale chargée de la formation, des compétences et du renforcement des capacités du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et le Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, le groupe étudiera plus en profondeur les meilleures pratiques pour le partage avec la communauté statistique des connaissances acquises dans le cadre du sprint ou au moyen des cas d'utilisation. En outre, le Réseau travaillera avec les responsables chargés des cas d'utilisation pour faire avancer leur plan de travail respectif.

C. Sprint relatif à la prise en compte d'indicateurs autres que le produit intérieur brut

17. Il sera toujours utile d'avoir les mesures traditionnelles des performances économiques, toutefois, il y a un écart entre les informations véhiculées par les données agrégées du PIB et celles qui importent vraiment pour mesurer le bien-être des individus, les services rendus par la nature et l'état de la nature. Le PIB n'étant pas une mesure du bien-être, il est nécessaire de travailler à un système statistique

dans lequel la mesure de l'activité du marché est complétée par des mesures centrées sur le bien-être des personnes, qui rendent compte également de l'inclusion et de la durabilité. Le sprint relatif à la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB a permis de trouver nombres de stratégies, cadres et mesures qui ont été proposés dans les domaines des statistiques économiques et sociales et dans d'autres domaines, comme l'indice de développement humain, la richesse globale, les comptes de transfert nationaux et l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle concernant les petits États insulaires en développement. L'objectif général de ce sprint était d'évaluer le travail effectué dans ces domaines au niveau international, de recenser les meilleures pratiques et de proposer des domaines de recherche prioritaires pour les mesures du bien-être inclusif et durable. Le sprint a consisté en six réunions qui se sont tenues entre mars et mai 2022 et a rassemblé un grand groupe de participants venant d'horizons divers, dont des représentants d'organismes nationaux de statistique du monde entier et d'organisations internationales, ainsi que des universitaires indépendants. Il est proposé qu'une fois établies les initiatives et les priorités, les travaux existants sur le cadre multidimensionnel des statistiques intégrées soient développés et certains domaines de recherche spécifiques délimités soient articulés dans le cadre de sprints ultérieurs qui seraient l'occasion de mettre en place des efforts coordonnés au niveau international qui apporteraient une valeur ajoutée substantielle pour combler les écarts dans la mesure du bien-être inclusif et durable.

18. La prise en compte d'indicateurs autres que le PIB est un vaste sujet, mais le Réseau a résumé les conclusions des six réunions du sprint et fait des propositions concrètes (disponibles dans un document de référence) pour la poursuite des travaux avec des partenaires désignés au titre de deux composantes qui manquent au système statistique intégré proposé pour un bien-être inclusif et durable : un nouveau système de comptabilité démographique et sociale complétant le Système de comptabilité nationale et le Système de comptabilité environnementale et économique, et un cadre central pour un bien-être inclusif et durable.

19. Ces propositions énoncées dans le document de référence susmentionné ont été examinées par l'ensemble des membres à la première réunion du Réseau, qui s'est tenue le 1^{er} novembre 2022, et présentées pour discussion et commentaires à une réunion informelle du Réseau, qui s'est tenue le 9 novembre 2022, à Bruxelles, ainsi qu'à la conférence mondiale sur les statistiques macroéconomiques du futur (Global Conference on Macroeconomic Statistics for the Future), le 11 novembre 2022, également à Bruxelles. De plus, la proposition de système statistique intégré pour un bien-être inclusif et durable a fait l'objet de consultations régionales sur les priorités statistiques régionales et les initiatives concernant la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB organisées en octobre et novembre 2022 (voir section II.E plus bas). Les résultats des consultations mondiales et régionales concernant la prise en compte des indicateurs autres que le PIB sont présentés dans un document de référence.

20. En 2023, il faudra avancer en ce qui concerne la proposition de système statistique intégré. Le Réseau considère qu'il est essentiel que le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques, en étroite consultation avec la communauté des statistiques sociodémographiques, réfléchisse à la nécessité plus large d'une nouvelle étude de l'objectif, de la portée et des applications générales du nouveau système proposé pour la comptabilité sociodémographique. Le Réseau pourrait donner un appui actif au groupe, quand celui-ci fera l'état des lieux et l'évaluation des travaux de la communauté statistique dans le domaine des statistiques sociales et démographiques, en lui facilitant l'accès aux résultats des progrès considérables réalisés quant aux différents sous-systèmes des comptes et ensembles de données produits par les organismes, les pays et les réseaux d'experts dans le domaine des statistiques économiques. De plus, le Réseau pourrait aider le groupe à établir un programme de travail visant à élaborer des comptes et des statistiques

sociodémographiques permettant de mesurer le bien-être inclusif et durable, en partenariat avec la Division de statistique, la Division de la population et des organismes responsables spécialisés chargés des sous-systèmes propres au nouveau système proposé. De même, le Réseau propose de faire avancer le travail sur la proposition de cadre central pour un bien-être inclusif et durable dans les trois domaines thématiques que sont le bien-être, l'inclusion sociale et la durabilité, avec l'appui de certains chefs de file, organismes partenaires et pays, qui jouent un rôle déterminant pour ce qui est de faire avancer la portée, l'objectif et les applications générales prévus du cadre.

21. En tant que groupe mondial multidimensionnel, le Réseau considère qu'il est fondamental que la proposition de système statistique intégré pour le bien-être inclusif et durable devienne un projet commun exécuté conjointement par les communautés de statistiques économiques, sociodémographiques et environnementales des pays du Sud et du Nord. Par conséquent, en 2023, le Réseau propose de travailler en partenariat avec des experts clés des trois communautés, étant donné la nature multidimensionnelle du système statistique intégré.

D. Sprint relatif à la prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation

22. Consisté en trois réunions au cours des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022, le sprint relatif à la prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation a permis d'explorer les différentes stratégies utilisées par les organismes nationaux de statistique dans ce contexte, ainsi que les défis associés à chaque méthode. Les première et deuxième réunions ont été l'occasion pour divers organismes nationaux de statistique de présenter leur expérience en matière de prise en compte des logements occupés par leur propriétaire dans la mesure de l'indice des prix à la consommation, tout en apportant le point de vue d'utilisateurs tels que la Banque du Canada et la Banque centrale européenne. La troisième et dernière réunion a permis de poursuivre le débat sur la formulation des conclusions de haut niveau et de proposer des mesures pratiques pour améliorer la qualité et la comparabilité des indices des prix à la consommation tenant compte des logements occupés par leurs propriétaires dans la mesure de l'inflation. Les participants ont approuvé la prochaine mesure proposée, à savoir que le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix travaillent conjointement à l'étude d'une méthode harmonisée pour mesurer l'inflation dans le secteur des logements occupés par leur propriétaire dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. En outre, ceux-ci sont chargés d'affiner les méthodes existantes décrites dans le Manuel de l'indice des prix à la consommation pour la mesure de l'inflation tenant compte des logements occupés par leur propriétaire, les praticiens ayant besoin d'être orientés avec clarté.

E. Consultations régionales et mondiales

23. Les consultations menées auprès des utilisateurs et la communication avec les milieux statistiques et chargés des politiques constituent un axe de travail essentiel du Réseau, qui doit s'assurer que le plan de travail pour 2023 répond aux priorités des systèmes statistiques nationaux, y compris les priorités des pays du Sud. Le processus de consultation a consisté en une série de webinaires organisés conjointement par le Réseau avec les commissions régionales afin de déterminer les priorités de leurs systèmes statistiques régionaux. Des webinaires ont été organisés en 2022 avec la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et une session conjointe a été organisée avec la Commission

économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. En outre, les membres du Réseau ont été invités à présenter les résultats du sprint relatif à la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB, dans le cadre de réunions et de manifestations spéciales organisées par les commissions régionales. Ces webinaires, réunions et manifestations se sont intéressés en détail aux initiatives régionales relatives à la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB et ont permis de recueillir les avis sur les conclusions et les propositions du Réseau.

24. En 2023, le Réseau poursuivra les consultations régionales en organisant des activités spéciales au niveau régional, en participant à des manifestations organisées par des commissions ou des organisations régionales et en invitant des experts régionaux à ses futurs sprints. En outre, le Réseau multipliera ses consultations mondiales avec les groupes directeurs, les comités et d'autres groupes d'experts afin de rechercher des possibilités de mise en réseau, de coproduction et de co-investissement pour l'organisation de manifestations mondiales et sa participation à ces activités. Les consultations mondiales et régionales s'étendront au-delà du champ des statistiques économiques, car la priorité est de faire progresser le système statistique intégré pour l'inclusion et le bien-être durable, qui est multidisciplinaire et multidimensionnel. Afin de faciliter ces consultations, une note de synthèse résumant les rapports de la Commission sur les statistiques économiques et les autres a été élaborée comme document de référence.

III. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

25. La Commission est invitée à :

- a) **Exprimer ses vues sur les progrès accomplis par le Réseau et sur les sprints ;**
- b) **Approuver le programme de travail du Réseau pour 2023, qui couvre les axes de travail suivants :**
 - i) **Exécution des cas d'utilisation sur l'accès aux données dans le cadre d'études sectorielles sur les chaînes de valeur mondiales utilisant des données privées afin de faire progresser les méthodes et les principes de l'accès aux données en étroite collaboration avec le secteur privé ;**
 - ii) **Étude de la faisabilité d'un programme de recherche pour un nouveau système statistique intégré permettant de mesurer le bien-être inclusif et durable, conformément aux conclusions du sprint relatif à la prise en compte d'indicateurs autres que le PIB ;**
 - iii) **Suite donnée aux recommandations d'un programme de recherche axé sur l'inclusion des coûts des services fournis par les logements occupés par leur propriétaire dans l'indice des prix à la consommation et étude conjointe par le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix d'une méthode harmonisée pour mesurer les coûts des services des logements occupés par leurs propriétaires dans l'indice des prix à la consommation ;**
 - iv) **Poursuite des consultations régionales et mondiales sur les priorités statistiques communes et les accords de collaboration, et de l'élaboration de la note de synthèse sur les rapports de la Commission sur les statistiques économiques et autres.**